

Grandes Cultures

DLP 18-8-95 08779

Champagne-Ardenne

Bulletin n°292 du 17/08/95 : 2 pages

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

COLZA

Désherbage : pas de nouveauté

La réussite du désherbage est un élément important de la culture du colza : elle est conditionnée par le respect de quelques règles élémentaires.

Une bonne implantation du colza : en effet un colza qui se développe bien au printemps, couvre rapidement le sol, a tendance à étouffer les mauvaises herbes et à éviter leur passage au-dessus de la culture.

Une bonne connaissance de la flore de la parcelle ; parmi les adventices les plus délicates à contrôler figurent les géraniums et des crucifères (passerages, sisymbres, barbarées, calépines...).

L'adaptation de la stratégie de désherbage :

-à la parcelle, voire à la partie de la parcelle dans le cas où celle-ci est de taille importante ; ainsi, la présence de certaines mauvaises herbes, uniquement en bordure de champ, peut justifier l'adoption d'un programme de traitements complexe alors qu'une stratégie plus classique peut être adoptée pour le reste de la parcelle.

- à la région

Le choix du produit ou d'un programme de désherbage sera conditonné principalement par le risque dicotylédones et surtout par les 4 ou 5 adventices les plus fréquentes.

Dans la région, un programme présemis/prélevée ou post-levée précoce est obligatoire dans la majorité des parcelles.

En présemis,

- *la trifluraline* (Brassix, Treflan, Sarcline...) est à réserver aux situations à dicotylédones classiques (véroniques, coquelicots, stellaires, alchémilles, gaillets...)

- *le napropamide* (Devrinol, Colzamid...) est préférable dans les situations à forte infestation de matricaires ou de géraniums. Ces produits sont à incorporer. Ils peuvent être utilisés seuls dans des parcelles peu sales, mais dans la majorité des parcelles, un programme s'impose.

En post-semis prélevée et/ou post-levée précoce,

les produits peuvent être utilisés seuls. Néanmoins, des problèmes de sélectivité peuvent apparaître avec Butisan S (métazachlore) à 2,5 l en prélevée sur sols battants ou filtrants ; sur ce type de sols un fractionnement de la dose est préférable (1,5 l en prélevée puis 1,5 l en post-levée).

Novall (métazachlore + quinmérac) homologué à 2,5 l/ha en prélevée, apporte un plus sur gaillet par rapport à Butisan S.

Colzor (clomazone + tébutame) présente une bonne efficacité sur capselles, gaillets, passerages et sisymbres (crucifères difficiles à détruire), mais reste nettement insuffisant sur coquelicots et matricaires et irrégulier sur géraniums ; son efficacité est très influencée par les conditions d'humidité au moment de l'application (voir tableau p : 2).

Protection insecticide au semis

Seuls sont justifiés, dans les zones à risque élevé de **mouche du chou** et dans le cas de semis précoces (levée avant le 15 septembre), les traitements en localisation par application de microgranulés dans la raie de semis ; la protection pourra alors aussi viser les altises.

En l'absence de risque mouche du chou élevé, une protection insecticide au semis n'est pas justifiée :

- l'efficacité d'un traitement contre le **charançon du bourgeon terminal** réalisé au semis est insuffisante car il est souvent trop éloigné du vol (50-60 jours). Contre ce ravageur, les traitements en végétation positionnés selon les captures en cuvette restent les plus efficaces et les moins coûteux.

- le traitement de semence avec mercaptodiméthur (Mesurol) à 2,5 kg/q apporte une protection contre les **altises** durant la levée mais ne dispense pas de la surveillance des attaques. Les traitements en végétation à base de pyréthrinoïdes liquides sont beaucoup moins coûteux que les traitements localisés au semis et très performants sur la grosse altise.



Colza : rien de nouveau en désherbage.

Toutes cultures : attention au risque limaces.

P30

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

Le point sur ...

Limaces et les cultures d'automne

Les conditions humides du printemps 1995 ont favorisé un développement très important de ce ravageur. En présence d'une forte humidité, les oeufs ne sont pas desséchés au niveau du sol et ont de fortes chances de donner naissance à de jeunes limaces, le risque s'annonce ainsi très important à l'automne 1995.

Deux espèces dangereuses pour les cultures (voir tableau).

Les deux espèces ont une vie essentiellement nocturne. Elles se déplacent de préférence dans les sols creux, motteux et frais. Les sols lourds, argileux, riches en matières organiques et la présence de résidus de récolte mal enfouis, mais aussi les sols calcaires, les terrains caillouteux et la proximité de bois, d'herbage favorisent leur activité.

Les dégâts sont de deux sortes

- Attaque souterraine au niveau des graines et des germes qui peut provoquer la destruction complète de la culture.
- Attaque en surface des jeunes plantules dès leur levée, ou des plantes plus développées.

Les périodes de sensibilité maximale aux limaces vont :

- Pour le colza, de la germination (germe mangé avant la levée) à la levée (entailles sur le limbe).
- Pour les céréales, du semis au stade 1 feuille.

■ ***Nos conseils : la lutte anti-limaces débute par les techniques culturales (bonne préparation des sols, enfouissement ou élimination des résidus végétaux...) qui limitent le développement des limaces.***

La mise en place de pièges avant le semis (1) permet d'apprécier l'importance des populations et de la protection à envisager : dans les zones sensibles (près des bois, haies, friches, bas fonds, zones argileuses...), sur terre humide, en fin d'après-midi, épandre un peu de produit anti-limaces sous une tuile, un sac ou un carton ondulé (50 x50 cm). Observez le lendemain matin. En présence de captures envisager une protection.

Dans les parcelles régulièrement très attaquées, un épandage de produit 5 à 8 jours avant le semis (1) sur chaumes ou sur sol refermé et un mélange d'anti-limaces à la semence présente une des solutions les plus efficaces. Elle ne dispense pas cependant d'une surveillance de la culture et éventuellement de réinterventions ultérieures.

Les produits autorisés sont à base mercaptodiméthur (ex: Mesurol RF anti-limace), de **bensultap** (Malice), de **métaldéhyde** (nombreuses spécialités) ou de **thiodicarbe** (Skipper, Sloggy).

Remarque importante : une répartion régulière des granulés assure outre une efficacité optimale, un risque minimum pour le gibier. A noter aussi que certaines matières actives (ex : bensultap...) sont répulsives pour le gibier à poils et à plumes. Eviter tout traitement inutile : les anti-limaces ayant un effet sur la faune auxiliaire vivant au niveau du sol (ver de terre...).

(1) alors qu'il n'y a pas encore beaucoup de «consommables» qui pourraient concurrencer les granulés anti-limaces.

	limace grise ou loche	limace noire
Couleur jeune	rouge violacé	gris bleuâtre
Couleur adulte	gris beige	manteau noir, sole jaune orangée
Taille adulte	4-5 cm	2,5 à 4 cm
Déplacement	principalement à la surface du sol	dans le sol et apparaît rarement en surface sauf dans les prairies et les luzernières
Vie	souvent par foyers	souvent dispersé

Programmes de désherbage du colza à deux produits

Pré-semis	Post-levée Post-semis précoce	Commentaires
Tréflan 2,5 l/ha	Bustisan 1,5 l/ha	Bon rapport qualité-prix. Flore classique avec capselle.
Tréflan 2,5 l/ha	Novall 1,5 l/ha	Bonne efficacité globale. En cas de forte infestation de capselle, utiliser 1,8 à 2 l/ha de Novall.
Tréflan 2,5 l/ha	Colzor 5 à 6 l/ha	Plus efficace sur gaillet, coquelicot. La dose ne doit pas être inférieure à 5 l.
Tréflan 2,5 l + Dévrinol 2,2 l		Envisageable en absence de capselle et présence de matricaire et géranium.
Dévrinol 2,2 l		Bonne efficacité sur capselle et géranium.